Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

FRANCE – Sauvons les semences paysannes

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/08/2004

La réglementation, telle qu'elle s'applique en France, interdit aux paysans d'échanger, de donner ou de diffuser leurs propres semences et plants. Un agriculteur (un pépiniériste ou un semencier) ne peut diffuser ou échanger des semences ou des plants que si la variété est inscrite au "catalogue officiel". Or, cette inscription a un coût élevé souvent inaccessible pour un paysan. De plus elle exige au niveau des variétés concernées une uniformité et des caractéristiques techniques qui ne sont pas adaptées à la diversité des terroirs ni aux modes de production écologiques. Pour les instigateurs de cette campagne : "ces contraintes s'opposent à l'indispensable préservation de la biodiversité [et font que] les consommateurs se trouvent ainsi la plupart du temps face à des légumes, fruits, céréales et autres aliments issus de variétés standards, de plus en plus insipides, déséquilibrés et souvent chargés de résidus de pesticides". Le Réseau Semences Paysannes estime urgent de changer cette réglementation. Depuis 1998, l'Union européenne donne la possibilité aux Etats membres de prendre des mesures qui permettent la commercialisation de semences adaptées à l'agriculture biologique et à la conservation de la biodiversité (directive 98/95). Le réseau demande l'application de cette directive et la création d'une seconde liste aux catalogues pour les variétés "de conservation", "paysannes" ou "de terroir" et l'inscription gratuite et libre sur cette liste pour les variétés de ceux qui conservent, sélectionnent et diffusent cette biodiversité retrouvée. Dans cette logique les critères d'inscription devraient être adaptés aux particularités de ces variétés et les échanges de plants et semences paysannes devraient être autorisés (en quantités correspondant aux besoins d'une ferme), dans le respect des précautions sanitaires élémentaires.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-sauvons-les-semences-paysannes/